

.....  
.....  
.....

RECOMMANDE  
Commune de Veytaux  
Rue du They 1  
Case postale 103  
1820 Veytaux

....., le ... février 2016

### **Enquête CAMAC 158627 : Opposition à la mise à l'enquête de la construction**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous formulons opposition à la nouvelle construction d'une tyrolienne pour le compte de Transports Montreux-Vevey-Riviera S.A. sur la parcelle 558 No ECA 487 (enquête CAMAC 158627), mise à l'enquête publique du 22.01.2016 au 21.02.2016.

Les sites de Jaman et des Rochers-de-Naye sont des hauts-lieux du vol libre en Suisse Romande. J'y pratique régulièrement mon activité de libériste comme beaucoup d'autres pilotes. L'installation de cette tyrolienne mettrait en péril la pratique de mon sport dans la région.

Mon opposition repose notamment sur les motifs suivants :

- L'installation de câbles à pareille hauteur représente un danger de collision durant le vol aux conséquences souvent mortelles pour tous les pratiquants du vol libre. En effet, les câbles sont pratiquement invisibles en vol et constituent un obstacle difficilement évitable.
- La présence de câbles dans la zone du décollage de Jaman (coordonnées : 46°26'29.8"/6°58'34.4"), représenterait un danger lors de la phase de décollage et de préparation au vol.
- L'emplacement prévu pour ces câbles rendrait impossible l'utilisation du site de Jaman comme atterrissage d'urgence car plus aucune approche n'est possible.

En résumé, l'installation d'une tyrolienne condamnerait la pratique du vol libre dans la région de Jaman et des Rochers-de-Naye pour des raisons de sécurité.

De ce fait, je m'oppose fermement à la construction de cette tyrolienne.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et, dans l'attente de vos nouvelles, vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

.....